

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2018

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1349)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL361

présenté par
Mme Bazin-Malgras

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

A l'alinéa 7,

- a) Substituer au nombre : « 1 300 » le nombre : « 2 987 »
- b) Substituer au nombre : « 1 620 » le nombre : « 3 095 »
- c) Substituer au nombre : « 1 260 » le nombre : « 3 213 »
- d) Substituer au nombre : « 1 220 » le nombre : « 3 333 »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec le tableau de l'alinéa 5 de l'article 1.